

FACILITER LA BIBLIOTHEQUE

*Expériences des bibliothèques de
Nîmes*



1. LES BIBLIOTHÈQUES DE NÎMES ET L'ENJEU DE L'ACCESSIBILITÉ

Présentation du réseau de lecture publique nîmois

LE RÉSEAU...

- La bibliothèque Carré d'Art – Jean Bousquet, tête de réseau
- La médiathèque Marc Bernard
- La ludo-médiathèque Jean d'Ormesson
- La bibliothèque Serre Cavalier (au sein du CHU de gérontologie du même nom)
- Le médiabus.

... EN QUELQUES CHIFFRES (2025)

- 11 300 inscrits en 2025
- 530 000 entrées cumulées
- 492 000 prêts
- 476 000 documents, dont 394 600 empruntables ; 77 500 documents patrimoniaux
- 29 000 personnes accueillies dans le cadre de l'action culturelle
- 272 classes accueillies dans le cadre des actions en direction du public scolaire

Présentation du territoire nîmois : les enjeux

- **Un territoire pauvre, une part importante de la population en situation de fragilité économique et sociale, éloignée de la culture et des bibliothèques (8% seulement de la population nîmoise est inscrite en bibliothèque en 2025).**
- 150 400 habitants en 2022.
 - 42% de la population de la ville appartient ainsi au quart des populations les plus défavorisées de France³
 - Taux de pauvreté : 28% de la population nîmoise (14.5% en France métropolitaine, 60 et 70% dans deux des six Quartiers Politique de la Ville (QPV) Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville (secteur Est) et Pissevin-Valdegour (secteur Ouest)⁴
 - 52% de la population nîmoise de plus de 15 ans ne travaillent pas
 - Les personnes sans aucun diplôme représentent 24% de la population non scolarisée de 15 ans et plus ; 20% ont un niveau CAP/BEP ou équivalent

Des programmes d'action spécifiques à destination des publics empêchés et éloignés des bibliothèques

Publics	Actions	Nombre de personnes touchées
Personnes sous main de justice	Visites bimensuelles en maison d'arrêt	300 détenus touchés
Personnes âgées	Desserte de 9 maisons de retraite	400 résidents touchés
Personnes en situation de handicap	59 actions développées à destination des publics en situation de handicap	300 personnes accueillies
Publics allophones et/ou aux publics en situation d'illettrisme	27 ateliers de conversation et 37 ateliers <i>A mots découverts</i> ; développement d'un fonds FAL	600 personnes touchées
Parents de très jeunes enfants éloignés des bibliothèques ou en situation de vulnérabilité	3 programmes d'actions (Contrat de ville, Premières pages, Des livres à soi)	2 600 personnes touchées

L'hospitalité au quotidien

- Un fort investissement des bibliothécaires sur l'enjeu de l'accueil :
 - Formations
 - Groupe de travail réseau
 - Création d'un poste dédié à la diversification des publics de la bibliothèque du centre-ville, en 2018

Quatre projets menés au cours des 4 dernières années pour améliorer l'accessibilité des bibliothèques de Nîmes

- La simplification des conditions de prêt : de 6 documents par type de support à 30 documents tous supports confondus, après expérimentation du prêt illimité pendant les vacances scolaires (non retenu)
- La gratuité d'inscription pour les étudiants, quel que soit leur lieu d'habitation, sur simple présentation de leur carte d'étudiant ou d'un certificat de scolarité
- La mise en service du portail des bibliothèques
- La rédaction d'un guide du lecteur dit simplifié

2. L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE DES BIBLIOTHÈQUES

La gratuité d'inscription pour les étudiants

- Un taux spécialement bas d'inscriptions étudiantes (0,03% des lecteurs)
- Des conditions peu favorables
- La gratuité d'inscription pour tous les étudiants, quel que soit leur lieu de résidence ou leur filière, a été votée en conseil municipal le 8 février 2025 et mise en application dès le 1^{er} mars.
- Les arguments avancés ont été les suivants :
 - La cohérence avec la politique favorisant la jeunesse à Nîmes
 - Le bénéfice pour les élèves qui ont choisi des établissements culturels nîmois pour se former, en particulier l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nîmes
 - La possibilité de valoriser l'effort financier dans la prochaine convention avec l'EPE (Etablissement Public Expérimental) au titre du soutien à la vie étudiante.

Bilan en mars 2026

- La gratuité d'inscription pour tous les étudiants a été accompagnée d'une importante campagne de communication
- Le nombre d'inscriptions étudiantes a doublé entre septembre et mars 2026, passant de 392 à 786, sans atteindre l'objectif fixé de 1000 étudiants inscrits.

Prospective : réflexion sur le système de pénalités de la bibliothèque

- Etude sur l'efficacité de notre système de pénalités réalisée par la responsable du service Accueil de la bibliothèque Carré d'Art, en avril 2025
- Actuellement : blocage carte + pénalité financière
- Ce qui a été observé :
 - La pénalité monétaire est contre-productive
 - Ce qui marche en revanche très bien : les relances téléphoniques pour les documents très en retard (entre 50 et 100 jours de retard)
 - pour obtenir le retour des documents (taux de retour de 85%)
 - et éviter la fuite des usagers

Prospective : réflexion sur le système de pénalités de la bibliothèque

- 2^{ème} étude, réalisée par une élève stagiaire à la même période, sur les différents systèmes de pénalités en vigueur en bibliothèques, leurs avantages et inconvénients respectifs.
- Rédaction par la directrice de la bibliothèque d'une note
 - En faveur de l'abandon des pénalités financières pour les retards,
 - Et plaidant plutôt pour un simple blocage des emprunts et des réservations.
- La proposition n'a à ce jour pas été soumise à l'arbitrage de la collectivité,

3. LA SIMPLIFICATION DES QUOTAS DE PRÊT

Ou l'exemple d'une expérimentation qui n'a pas été concluante

La simplification des quotas de prêt : l'idée de départ

- Enquête de satisfaction menée en 2022 auprès des usagers de plus de 15 ans des bibliothèques de Nîmes.
- Parmi les pistes d'amélioration, celle des conditions d'emprunt des documents
- Afin de répondre à cette demande, expérimentation du prêt illimité pendant sur 4 périodes, en 2023
 - Pendant la semaine des nuits de la lecture
 - Pendant les vacances d'hiver et de printemps
 - Pendant la période estivale

La simplification des quotas de prêt : l'évaluation

- Ce qu'on a observé :
 - Après un démarrage timide, hausse significative (mais pas exponentielle) du nombre de prêts pendant les périodes de prêt illimité.
 - Seuls 12% des usagers ont emprunté plus de documents que les quotas ne le permettent habituellement.
 - En outre, le prêt illimité n'a pas été synonyme de boulimie d'emprunt, pour la grande majorité des usagers qui en ont profité
 - En moyenne, les usagers qui ont emprunté plus de documents que ne le permettent normalement les quotas avaient 13 documents en prêt sur leur carte
 - Très peu d'usagers ont emprunté plus de 20 documents de même type simultanément.
 - Enfin, toutes les bibliothèques ont été concernées par une hausse globale de leurs prêts, mais ce sont les bibliothèques de quartier qui ont été le plus impactées.

La simplification des quotas de prêt : l'évaluation

- Quelques éléments qualitatifs :
 - Peu de retours des usagers, mais il semble (d'après les interactions en service public) que l'initiative ait été appréciée
 - En interne : trois écueils relevés à Carré d'Art
 - Des rayons dépouillés sur certains pans de collection
 - Une charge de travail accrue en termes de rangement
 - Une saturation de la boîte des retours, avec pour effets notables la dégradation des documents et un service dégradé pour les usagers qui ne pouvaient plus se servir de la boîte

La simplification des quotas de prêt : les pistes

- 4 scénarios ont été envisagés pour la suite :

Scénarios	Avantages	Inconvénients
Retour aux conditions de prêt antérieures à l'expérimentation	Pas d'aggravation des risques de TMS, due à une surcharge de travail en matière de rangement	Double déception pour les usagers : pas de prise en compte de leur demande, et fin d'une expérimentation a priori appréciée Entretien de l'image contraignante et datée de la bibliothèque, dans une économie d'abondance
Maintien des conditions de prêt actuelles et poursuite du prêt illimité pendant les périodes de vacances et de nuit de la lecture ou ponctuellement sur certains segments de collection	Limitation des inconvénients posés par le prêt illimité (rayons dépouillés, surcharge de travail de rangement)	Avantageux pour les usagers pour lesquels le rythme scolaire est structurant, mais pas pour les autres Plus complexe pour les usagers en termes de repérage
Généralisation du prêt illimité	Renouvellement de l'image de la bibliothèque Simplification de l'offre pour les usagers	Engorgement de la boîte des retours Offre potentiellement insuffisante sur certains segments de collection Risque d'aggravation des TMS
Refonte générale des conditions de prêt : suppression des quotas par type de document, et définition d'un quota général	Risque moindre d'aggravation des TMS Permet de satisfaire les usagers éclectiques dans l'emprunt (plusieurs supports) et les monomaniaques Simplification de l'offre pour les usagers	Risque de pillage de certains segments

La simplification des quotas de prêt : l'idée d'arrivée

- C'est la piste du quota global à 30 documents qui a été retenue, et mise en application depuis le mois d'octobre 2024.
- Les retours oraux des usagers sont positifs.
- Ils ne sont toujours pas boulimiques !
 - Nos usagers sont plus emprunteurs que la moyenne nationale (44 prêts par usager à Nîmes ; 38 au niveau national)
 - En moyenne, ils ont... 6 documents par carte.
 - La proportion d'usagers qui ont entre 11 et 30 docs sur leur carte est de 13%, 3% ceux qui en ont entre 21 et 30.
- Tous les segments documentaires ne sont pas impactés de la même manière : les prêts de BD (tous publics confondus) enregistrent une progression de 10% entre 2023 et 2025, ceux de DVD de 4%. En revanche, et de manière contre-intuitive, les prêts de CD demeurent en baisse.

4. LA MISE EN LIGNE D'UN PORTAIL ACCESSIBLE

La mise en service du portail des bibliothèques de Nîmes

- Le portail documentaire du réseau des Bibliothèques de Nîmes, visant à fédérer sur une plateforme en ligne unique, les collections physiques et les ressources numériques, tout en permettant la diffusion des informations relatives au fonctionnement et à l'actualité du réseau (agenda culturel, tarification, nouveautés...), a été mis en ligne le 2 janvier 2026.
- L'un des enjeux de la mise en ligne du portail est de proposer aux usagers un haut niveau d'accessibilité. La réalisation du portail a ainsi été confiée à deux sociétés : Archimed (mise en œuvre et hébergement), et Wolfox pour son expertise sur l'accessibilité, avec l'objectif d'atteindre un score le plus élevé possible de conformité au RGAA (Référentiel général d'amélioration et d'accessibilité).

La mise en service du portail des bibliothèques de Nîmes

- Le process :
 - Automne 2024 : constitution d'entretiens utilisateurs avec des types d'usagers différents (persona) pour réaliser des tests/sonder et convenir d'une expérience utilisateur significative découlant de leurs habitudes et pratiques en terme de navigation numérique
 - Janvier 2025 : analyse des résultats des entretiens utilisateurs, analyse comparative de différentes bibliothèques en terme d'accessibilité et premier travail collaboratif sur la création d'une arborescence (*sitemap*) pour le futur portail
 - Mars à avril 2025 : élaboration de la maquette du portail, tenant à la fois compte des contraintes d'accessibilité, de charte graphique et d'intégration par Archimed
 - Avril à août 2025 : intégration graphique de la maquette Wolfox par le prestataire Archimed
 - À partir du mois de septembre 2025 : la société Wolfox fait remonter des points de recettage (remarques) à Archimed pour s'assurer de l'accessibilité des éléments intégrés,
 - Novembre 2025 : formation en présentiel des bibliothécaires à l'accessibilité numérique pour un portail de bibliothèque (bonnes pratiques, FàL, textes alternatifs, lecteurs d'écran, code HTML adapté...)
 - À venir (été 2026) : audit d'accessibilité du portail sur la V2

5. L'ÉLABORATION D'UN GUIDE DU LECTEUR DIT SIMPLIFIÉ

Le guide du lecteur : un chantier indispensable et une méthode nouvelle

- La simplification du guide du lecteur de la bibliothèque a été repéré comme un chantier prioritaire par le groupe de travail Accueil de la bibliothèque, suite aux remarques de nombreuses associations accompagnant des publics éloignés à la bibliothèque, sur la complexité de l'outil.

La version de départ, et ce qui lui était reproché

Pour les publics en difficulté avec la lecture (quelle qu'en soit la raison)

- Trop d'informations et de texte, peu d'image, pas de pictogramme
- Un vocabulaire trop compliqué
- Beaucoup de mise en page

Guide de bienvenue Octobre 2022

L'OFFRE SUR PLACE
L'entrée dans toutes les bibliothèques de Nîmes est libre et gratuite.

► Vous avez accès à des collections variées et :

- des espaces de lecture et de travail
- des espaces jeux vidéo sur PC et consoles
- des ordinateurs en libre accès avec la possibilité d'imprimer gratuitement
- des postes d'écoute de musique et de visionnage de films
- des formations à l'informatique et aux outils numériques
- des ateliers de conversation pour pratiquer le français
- des rencontres, concerts, expositions, etc.

L'EMPRUNT DE DOCUMENTS
MODALITÉS D'INSCRIPTION
Pré-inscription en ligne sur le site : nimes.fr Vos démarches

► Documents à présenter (format papier ou numérique) :

- Une pièce d'identité ou la carte de bibliothèque pour une réinscription
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone, loyer, électricité, etc. ou le cas échéant, une déclaration sur l'honneur)
- Le dernier avis d'imposition pour bénéficier du Pass Famille
- + Une autorisation parentale pour tout enfant de moins de 14 ans, à remplir.

Carte valable dans toutes les bibliothèques de Nîmes : 1 an de date à date.

Tarifs en vigueur (sous réserve de modification)

Le Pass Famille propose aux domiciliés nîmois une tarification fondée sur le montant des revenus et le nombre de personnes à charge dans le foyer.

Tarifs	Tarif plancher résidents nîmois	Tarif plafond résidents nîmois	Résidents Nîmes Métropole (hors Nîmes)	Tarifs extérieurs
Personne + 18 ans	3€	21€	21€	42€
Personne - 18 ans Résident CHU	Gratuit	Gratuit	3€	42€
Collectivité à vocation éducative	Gratuit	Gratuit	3€	42€
Autre collectivité	21€	21€	21€	42€

Modalités de paiement : en espèces ou par carte bancaire (Médiabus CB uniquement).

► **Emprunt**
Durée : 3 semaines
(58 documents au maximum) :

- 6 livres
- 6 livres audio
- 6 bandes dessinées
- 6 revues
- 6 partitions
- 6 CD audio
- 6 DVD fiction
- 6 DVD documentaires
- 6 DVD musicaux
- 3 disques vinyles
- 1 liseuse

► **Réservation** des documents empruntés par une autre personne, jusqu'à 6 réservations par carte selon le type de document.

► **Restitution** des documents empruntés dans n'importe quelle bibliothèque de Nîmes et dans les boîtes accessibles 24h/24h à Carré d'Art et à Jean d'Ormesson.

► **Prolongation des prêts :** en allant sur le [compte lecteur bibliothèque](http://nimes.fr) par téléphone au 04 66 76 35 44, par le formulaire contact du site nimes.fr. La prolongation est possible avant la date de retour prévue, pour 3 semaines supplémentaires. Le document ne doit pas être réservé par une autre personne.

► **Pénalités en cas de dépassement de la date limite de retour :**

- à compter du 3^e jour : message signalant le retard
- à compter du 10^e jour de retard sur un ou plusieurs documents : suspension du droit de prêt du lecteur.
- à compter du 40^e jour de retard sur un ou plusieurs documents, application d'une amende forfaitaire de 10 euros.
- à compter du 130^e jour de retard sur un ou plusieurs documents, application d'une pénalité de retard égale à 50% du prix moyen des documents non restitués, à laquelle s'ajoute l'amende forfaitaire de 10 euros.

► **Le compte lecteur**
Le compte lecteur permet de suivre ses prêts, ses réservations, ses suggestions d'achat. Il est accessible sur le site : nimes.fr

► **Prêt entre bibliothèques**
Possibilité de faire venir des ouvrages appartenant à d'autres bibliothèques françaises. La durée et les conditions de prêt sont fixées par la bibliothèque prêteuse. Ce service est proposé dans le cadre de travaux de recherche.

L'OFFRE À DISTANCE

► **La bibliothèque à domicile**
Une offre CINEMA et SERIES TV en streaming ainsi que des films documentaires.

► **En MUSIQUE :** des labels indépendants avec diMusic et 55 000 références dans les genres les plus variés avec La Philharmonie.

► **Une offre de PRESSE** quotidienne nationale et régionale, magazines.

► **Dans la rubrique SAVOIRS,** des cours de langues, le code de la route, du soutien scolaire.

► **Pour les enfants, MUNKI** permet d'écouter de la musique et des contes. nimes.mediatheques.fr
Demandez vos codes d'accès personnels lors de votre inscription ou bien à tout moment depuis la plateforme.

► **Les bibliothécaires en parlent**
Retrouvez nos sélections et nos coups de cœur sur notre blog Les bibliothécaires en parlent : bibliotheques-nimes.blogspot.fr

► **Les fonds patrimoniaux numérisés**
La presse locale est disponible sur : ressourcespatrimoniales.laregion.fr
Environ 500 000 pages numérisées intégrées dans Gallica : gallica.bnf.fr

► **Nous retrouver**

- bibliotheque.nimes.fr
- Facebook [@BibliothèquesDeNîmes](https://www.facebook.com/BibliothèquesDeNîmes)
- Abonnement à la newsletter sur le site bibliotheque.nimes.fr

LES BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE CARRÉ D'ART - JEAN BOUSQUET CENTRE-VILLE
04 66 76 35 03
Place de la Maison Carrée
30033 Nîmes Cedex 9
Mardi, jeudi 10h-19h
Mercredi, vendredi, samedi 10h-18h

► **Bibliothèque jeunesse Niveau +1**
Mardi, jeudi 13h30-19h
Vendredi 13h30-18h
Mercredi, samedi 10h-18h
Horaires pendant les petites vacances scolaires :
Mardi, jeudi 10h-19h
Mercredi, vendredi, samedi 10h-18h

► **Bibliothèque Accueil Niveau RDC**
Consultation de la presse
Accueil, inscription

► **Bibliothèque des adultes Niveau Entresol**
De nombreux documents sont conservés dans les réserves. Ils peuvent être communiqués sur présentation de votre carte de lecteur ou d'identité.

► **Salle de formation numérique Niveau -1**
Séances de formation et accompagnement individualisé

► **Étude et Patrimoine Niveau Entresol**
Les fonds : manuscrits, fonds anciens, fonds local, taoumachie, fonds hébraïque, fonds protestant, bibliophilie contemporaine, iconographie. Consultation règlementée en salle Séguier.
Accès aux archives audiovisuelles de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

► **Labo² - salle de création numérique Niveau -1**
Laboratoire des Usages Numériques : écritures interactives et géo-reportage avec Géoproject, vidéo mapping, expérimentations autour de la réalité virtuelle, jeux vidéo & arts numériques.
Accompagnement de projet artistique : sur rendez-vous.

MÉDIABUS
07 64 37 13 49 | 04 66 27 76 03
Une bibliothèque qui circule dans les quartiers. Demander aux bibliothécaires la liste des tournées.
Interruption pendant l'été.

LUDO-MÉDIATHÈQUE JEAN D'ORMESSON QUARTIER MAS-DE-TESTE
04 30 06 77 43
297 avenue Monseigneur Robert Dalverny
30000 Nîmes
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h

► **Ludothèque :** jeux sur place

► **Fablab :** laboratoire de fabrication numérique pour imprimer en 3D, découper, graver, coudre, broder, etc.

MÉDIATHÈQUE MARC BERNARD QUARTIER PISSEVIN
04 66 27 76 60
1 place Debussy 30900 Nîmes
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h-18h
Mercredi 10h-12h et 14h-18h
Samedi 10h-13h et 14h-17h

► **Service aux enseignants :**
Fonds pédagogique, mallettes thématiques.

BIBLIOTHÈQUE SERRE CAVALIER CHU QUARTIER ROUTE D'UZÈS
04 66 68 40 67
31 rue Ambroise Croizat 30000 Nîmes
À l'intérieur du Centre de Gérontologie Sonnez pour pénétrer sur le site
Mardi à vendredi 13h-18h
Samedi 10h-12h et 13h-18h

La version finale... 2 ans plus tard

Comment s'inscrire

Les inscriptions s'effectuent sur place



Pour les -15 ans :
présence d'un adulte obligatoire



Gratuit pour les étudiants nîmois

Quand on a -18 ans

Documents à présenter :

- livret de famille ou pièce d'identité
- justificatif de domicile de -3 mois

TARIFS :

- **Gratuit** pour les enfants nîmois
- **3€** pour les enfants de Nîmes Métropole
- **42€** pour les enfants hors Nîmes Métropole

Quand on a +18 ans

Documents à présenter :

- livret de famille ou pièce d'identité
- justificatif de domicile de -3 mois

TARIFS :

- **De 3€ à 21€** pour les Nîmois
Tarif variable en fonction des revenus
(revenu fiscal de référence)
- **21€** pour les résidents de Nîmes Métropole
- **42€** pour les résidents hors Nîmes Métropole

Plus d'infos sur le site de la ville de Nîmes bibliotheque.nimes.fr
et sur Facebook [@BibliothequesDeNimes](https://www.facebook.com/BibliothequesDeNimes)

LE GUIDE DU LECTEUR

Des difficultés à lire ?
Retrouvez ce guide en
version adaptable **en ligne**

Scannez ce **QR Code**
avec votre téléphone

BIENVENUE dans les bibliothèques de Nîmes

Vous pouvez entrer, vous asseoir, retrouver un ami...

Gratuit, sans carte :



lire



écouter de la musique



regarder un film



jouer à un jeu de société ou un jeu vidéo,
écouter une lecture...



accéder au Wifi

• avec une pièce d'identité :



utiliser un ordinateur pendant 3h



suivre une formation numérique
en prenant rendez-vous

Avec carte :



emprunter jusqu'à 30 documents
pour 3 semaines



consulter la **bibliothèque à domicile**

Pour prolonger les prêts : téléphonez ☎ à la bibliothèque ou
utilisez votre compte lecteur. **La carte est valable 1 an. Elle
est utilisable dans toutes les bibliothèques de Nîmes.**

**Pour toute question,
les bibliothécaires sont là pour vous répondre.**




POUR EN ARRIVER LÀ...

- 2 ans de travail
- La mobilisation de 4 associations partenaires accompagnant des publics en difficulté avec la lecture
- Plusieurs temps de travail avec la Direction de la communication de la ville de Nîmes pour réaliser le guide le plus accessible possible



LUDOMÉDIATHÈQUE JEAN D'ORMESSON

297, avenue Monseigneur Robert Dalverny - 30000 Nîmes

 **04 30 06 77 43**

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **14h-18h**
- Mercredi : **9h-12h et 14h-18h**
- **Fermée le samedi et le dimanche**

DÉFINITION DU CAHIER DES CHARGES

- 1 seul guide (plutôt que deux : un complet et un simplifié)
- Mise en page : livret A5, facile à transporter
- Organisation du livret :
 - Sur la première page : « Bienvenue » en majuscules !
 - Rappeler que l'entrée dans les bibliothèques est libre et gratuite, mentionner tout ce qu'il est possible de faire sans inscription et expliquer que la carte n'est nécessaire que pour l'emprunt.
 - Sortir les informations communes et les rendre très lisibles
 - À l'intérieur du livret : carte du réseau des bibliothèques avec une photo de chaque bibliothèque ou un picto.
 - Sur la dernière page : tarifs par public avec picto.

PREMIÈRES ÉBAUCHES

- On a commencé par repérer les informations essentielles et tenter de les reformuler de la manière la plus accessible possible :
 - Bienvenue
 - Ce qu'il est possible de faire sans être inscrit
 - À quoi sert la carte
 - Ce qu'il est possible d'emprunter
 - Les modalités d'emprunt : où rendre, comment prolonger ou réserver, la gestion des retards et des pénalités
 - La carte du réseau
 - Comment s'inscrire

L'AIDE INDISPENSABLE DES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL ET DE L'INCLUSION

4 associations ont été sollicitées pour apporter leur expertise sur la première proposition de guide du lecteur.

C'Faire (Centre Formation Accompagnement Insertion Retour Emploi), association de valorisation, socialisation, insertion et formation, implantée au carrefour de 2 QPV nîmois (Gambetta-Richelieu et route de Beaucaire), et qui propose des ateliers socio-linguistiques pour les personnes en apprentissage du français



L'école de la 2ème chance, association qui s'adresse à des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire depuis au moins un an, sans diplôme ni qualification



Agir pour la Mobilisation des Savoirs, entreprise associative à but non lucratif de formation professionnelle, qui accompagne également les personnes en situation d'illettrisme et en apprentissage du français



Le **Centre d'Evaluation et de Mobilisation des Aptitudes** Guillaume, association qui accompagne en journée 45 adultes présentant un handicap mental avec ou sans trouble associé



L'AIDE INDISPENSABLE DES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL ET DE L'INCLUSION

- L'appui des professionnels de ces associations a été déterminant pour la rédaction du guide.
- Leur regard a permis un véritable décentrement et une meilleure compréhension des besoins des usagers en difficulté avec la lecture (soit parce qu'elles ne maîtrisent pas le français, soit parce qu'elles ne maîtrisent pas la lecture).
- Besoins bien difficiles à appréhender pour les bibliothécaires qui par définition, ne sont pas éloignés de la lecture.

L'AIDE INDISPENSABLE DES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL ET DE L'INCLUSION

- L'expertise de Dimitri FIEU (éducateur spécialisé au CEMA Guillaumet et formé au FALC) a été particulièrement importante.
- M. FIEU a notamment créé des pictogrammes pour le guide du lecteur qui n'existait pas dans les banques de données existantes (celle de l'[ANCT](#), par exemple, ou de [Livre et lecture en Bretagne](#)).

LA CONCEPTION DU GUIDE DU LECTEUR : EXIGENCES ET COMPROMIS

- A l'issue d'une première séance de travail, un cahier des charges affiné a été transmis à la Direction de la communication de la ville de Nîmes.
- Une première rencontre a permis d'ajuster ce cahier des charges, afin que le guide du lecteur simplifié convienne au plus grand nombre
- Décisions prises :
 - Une police plus grosse sans empâtement, et plus épaisse
 - Des couleurs contrastées et pas de fonds imprimé sous les textes
 - Des pictogrammes aussi souvent que possible
 - Une carte du réseau
 - L'introduction d'un QR code sur la page de garde,

LA CONCEPTION DU GUIDE DU LECTEUR : EXIGENCES ET COMPROMIS

- 2 maquettes seront nécessaires pour arriver au résultat final.
- Les propositions qui ont finalement été écartées
 - La carte du réseau, très peu lisible, a été remplacée par des feuillets présentant chaque bibliothèque, à glisser dans le livret
 - Une mise en page sans aucun décor : 2 images ont été insérées dans le guide
 - Le gras a été utilisé pour mettre en avant les informations les plus importantes (ce qui n'est pas tout à fait conforme à la communication FALC)

LA SUITE...

D'AUTRES AMÉLIORATIONS POSSIBLES

- La création de plans des espaces en FALC
- Des pages du portail rédigées en FALC

MERCI !

- Si besoin de précision : marion.mossan@ville-nimes.fr